

FORMULAIRE D'ABONNEMENT MENSUEL ILLIMITÉ PDE/PDA

- > Complétez et signez le dos de ce formulaire
- > Joignez un RIB
- > Rapprochez-vous du **référent Mobilité PDE/PDA de votre employeur** pour compléter et signer le mandat de prélèvement SEPA, remplir et faire viser la Demande d'abonnement Mensuel Illimité PDE/PDA
- > Renvoyez-le:

AU PLUS TARD LE 15 JUILLET 2023

pour bénéficier du mois de SEPTEMBRE 2023 OFFERT

AU PLUS TARD LE 15 S

AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2023

pour bénéficier du mois d'OCTOBRE 2023 OFFERT

sous enveloppe sans timbre à :

TCL ABD

Libre réponse 71327 69339 Lyon Cedex 02 **PARTIE TCL**





ベルコファ

PARTIE CLIENT

> PAIEMENT PAR
PRÉLÈVEMENT
AUTOMATIQUE
SANS ENGAGEMENT

> LE MOIS D'AOÛT EST **OFFERT CHAQUE ANNÉE!**



> TARIF :

32,20 € MAXIMUM par mois⁽¹⁾

> DÉMARRAGE DE L'ABONNEMENT :

1^{er} septembre 2023

(1) 32,20 € prélevés sur votre compte bancaire et 32,20 € facturés à votre employeur dans le cadre d'une convention PDE/PDA à 50%, ou 19,30 € prélevés sur votre compte bancaire et 45,10 € facturés à votre employeur dans le cadre d'une convention PDE/PDA à 30%, ou 64,40 € prélevés sur votre compte bancaire et 32,20 € minimum remboursés par votre employeur sur votre bulletin de salaire dans le cadre d'une convention PDE/PDA à 100%.

(2) Vous ne pourrez prétendre qu'une seule fois au même type d'offre promotionnelle. Si vous êtes déjà abonné illimité PA ou si vous avez déjà bénéficié d'une offre similaire, vous ne pourrez pas bénéficier de cette offre.

(3) Choix au dos de ce document. Pour un abonnement débutant le 1er septembre 2023, ce formulaire doit nous être envoyé au plus tard le 15 juillet 2023. Pour un abonnement débutant le 1er octobre 2023, ce formulaire doit nous être envoyé au plus tard le 15 septembre 2023. Offre réservée aux salarié(e)s d'une entreprise ou administration sous convention avec le Sytral. Si vous n'êtes plus dans cette situation, nous vous remercions de ne pas en tenir compte.



FORMULAIRE D'ABONNEMENT MENSUEL ILLIMITÉ PDE/PDA

JE CHOISIS QUAND DÉMARRE MON ABONNEMENT			PARTIE TCL
Mon numéro de carte	TCL actuel:	Date d'expiration de ma carte : (voir au dos de la carte)	
M Mme	Nom		
	Prénom	Date de naissance	
JE SOUHAITE FAIRE DÉMARRER MON ABONNEMENT ⁽³⁾ LE 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2023 (mois de septembre offert) LE 1 ^{ER} OCTOBRE 2023 (mois d'octobre offert)			
Les nouvelles conditions générales de vente et la politique de confidentialité sont disponibles sur tcl.fr			
Le 1 ^{er} mois de mon abonnement sera gratuit. J'autorise la communication de cette information au référent Mobilité PDE/PDA (Plan de Déplacement Entreprise/Administration) de mon employeur. Je dois obligatoirement cocher cette case pour bénéficier de l'offre.			
	Veuillez signer ci-dessous pour acceptation des CGVU, de la commande et de son paiement. Date :		
(3) Pour un abonnement débutant le 1 ^{er} septembre 2023, ce formulaire doit nous être envoyé au plus tard le 15 juillet 2023. Pour un abonnement débutant le 1 ^{er} octobre 2023, ce formulaire doit nous être envoyé au plus tard le 15 septembre 2023.			
			PARTIE CLIENT
SYTRAL MOBILITÉS			
M Mme			
lom			
Prénom			
LE 1 ^{ER} SE	DE FAIRE DÉMARRER MON ABONNEM PTEMBRE 2023 (mois de septembre off CTOBRE 2023 (mois d'octobre offert)		

En optant pour un abonnement par prélèvement automatique en signant ce formulaire, vous autorisez Keolis Luon à présenter des demandes de prélèvement sur le compte désigné par vos soins, et votre banque à débiter ledit compter. Les informations recueillies via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé et sont à destination exclusive de TCL, pour la gestion et le suivi de votre abonnement. Elles ne sont pas vendues, échangées ou louées à des tiers et ne peuvent être transmises sans votre accord préalable. Ces données ne pourront être conservées plus longtemps que le temps nécessaire à notre relation contractuelle. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que du droit de définir les directives relatives au sort de ces données après votre décès. Pour exercer ce droit, applications, vous adresser à doo@tcl.fr ou KEOLIS LYON, Délégué à la protection des données personnelles, 19 boulevard Vivier Merle 69212 Lyon Cédex 03.

Le réseau des Transports en Commun Lyonnais (TCL) est organisé et développé par Le Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL). Par délégation de service public, le SYTRAL a confié la gestion et l'exécution du service de transport public de voyageurs sur le périmètre des TCL à KEOLIS LYON, Société Anonyme au capital de 53 946 432 euros - 19 boulevard Vivier Merle BP3167, 69212 Lyon Cedex 03; immatriculée au RCS de Lyon, sous le numéro RCS 308 077 635, SIRET 308 077 635 00024. Tél: 04 72 71 80 80 Fax: 04 69 66 86.36 - Nº Intracommunautaire TVA: FR 39 308 077 635

mprimé sur papier Certifié FSC® Recyclé - Issu de fibres 100% recyclées.